

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU NORD**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS****DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE
D'ENGLEFONTAINE****NOMBRES DE MEMBRES**

- Afférents au Conseil Municipal : 14
- Membres présents : 9
- Membres en exercice : 14
- Qui ont pris part à la délibération : 13

Date de la convocation et d'affichage :
29/08/2024

**Séance du 4/09/2024 rattachée
au Procès-Verbal**

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre septembre à 18 heures 30, le Conseil Municipal d'ENGLEFONTAINE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes, sous la Présidence de Madame Sandra PLUCHART : Maire.

PRESENTS : Mesdames PLUCHART Sandra, LEMOINE Laëtitia, FONTAINE Valérie, Charlotte DUPUIS, et BILOT Naïma, Messieurs LEGROUX, Christophe PAYAGE Sébastien, CARDOSO Dominique et M GUILBAUT Bernard

ABSENTS : BARBAY Daniel

PROCURATIONS :

M. ROBART Philippe à M LEGROUX Christophe
M POTTIE Jean-Pascal à Mme FONTAINE Valérie
Mme MARECHAL à Claire à Mme LEMOINE Laetitia
Mme RAVERDY Françoise à M GUILBAUT Bernard

Décision budgétaire Modificative n°1 – Opération d'ordre

Il est proposé à l'assemblée de procéder aux virements de crédits suivants (opération d'ordre) au sein de la section d'investissement afin de pouvoir régulariser l'avance EJL.

Section d'investissement

Compte-Chapitre	Désignation de l'immobilisation	Montant
231-041-Dépenses	RECUPERATION AVANCE EJL	18 300.00€
238-041- Recettes	AVANCE EJL	18 300.00€

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré

Autorise à l'unanimité Madame le Maire à procéder aux virements de crédits au sein de la section d'investissement afin d'intégrer la récupération des avances versées à l'entreprise EJL au marché de travaux relatifs à la chaufferie.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire
Sandra PLUCHART